

**SGE DES IEG**Secrétariat des Groupements d'Employeurs  
des Industries Electriques et Gazières**UNEmIG**

# Actu de la branche des IEG

*pour les salariés*

## Couverture prévoyance complémentaire

### *Suppression temporaire des cotisations*

Le 19 février 2016, les groupements d'employeurs de la branche professionnelle des IEG (UFE et UNEmIG) et 4 fédérations syndicales (CFE-CGC, CFTC-CMTE, FCE-CFDT et FNEM-FO) ont signé un second avenant à l'accord relatif à la mise en place d'une couverture prévoyance complémentaire des agents des IEG du 27 novembre 2008.

Par cet avenant, la branche professionnelle des IEG décide de supprimer temporairement les cotisations prélevées au titre de la prévoyance pour les mois d'avril à décembre 2016, en vue d'assurer un meilleur pilotage financier : des excédents ont été constitués depuis la création de la couverture et ce malgré une première baisse des cotisations depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Par ailleurs, les partenaires sociaux s'engagent à mener, au cours de l'année, une négociation en lien avec d'autres sujets inscrits à l'agenda social pour 2016, en vue de trouver les conditions d'un rééquilibrage durable de la couverture dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La branche professionnelles des Industries Electriques et Gazières (IEG) regroupe 158 entreprises qui, en France, exercent des activités de production, transport, distribution, commercialisation et fourniture d'électricité et de gaz, et dont le personnel (plus de 146 000 salariés), relève du statut national du personnel des IEG.

*Toutes les infos sur le site***sgeieg.fr**